



Saint-Aimé-des-Lacs, le 29 juillet 2018

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NAIRNE INC.

Avis est donné par la présente que l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Nairne inc. aura lieu le **dimanche 12 août 2018** au **Centre récréatif Amélaçois**, 121 rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs à compter de **9 h**. Cette assemblée générale est strictement réservée aux riverains du Lac Nairne, membres de l'Association.

À cette occasion, le conseil d'administration de l'Association déposera son rapport annuel d'activités 2017-2018 et présentera le plan d'action pour 2018-2019. Des élections, pour pourvoir aux postes vacants, seront également tenues. Les membres de l'Association qui souhaitent se porter candidats à titre d'administrateur de l'Association devront se présenter lors de l'assemblée. S'ils sont absents, ils doivent signer une procuration appuyée de trois membres et la remettre au secrétariat au plus tard le 5 août.

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle est imprimé au verso et nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir l'apporter puisqu'aucun exemplaire ne sera distribué sur place, protégeons l'environnement.

version originale signée par Claude Jutras

Claude Jutras, secrétaire
Association pour la protection de l'environnement du Lac Nairne inc.

Soyez nombreux à l'assemblée.



Assemblée générale annuelle de l'APELN
12 août 2018 – 9 h à 12 h
Centre récréatif Amélaçois de Saint-Aimé-des-Lacs

ORDRE DU JOUR

- 1- Vérification du quorum (constitué par la présence d'au moins 19 personnes, dont un seul membre pour chaque propriété [adresse civique] pour laquelle la taxe de secteur [taxe verte] est perçue, représentant 10 % de ces propriétés), mot de bienvenue et rappel de la mission de l'Association.
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2018.
- 3- Présentation des membres du Conseil d'administration 2017-2018.
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2017.
- 5- Présentation des états financiers.
- 6- Rapport des vérificateurs.
- 7- Rapport de la présidente sur les activités 2017-2018.
- 8- Rapport des tests d'eau du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).
- 9- Élection des administrateurs de l'Association (minimum 7 maximum 9).
- 10-Élection des vérificateurs (2).
- 11-Varia...
- 12-Période de questions.
- 13-Levée de l'assemblée.

version originale signée par Louise Fortier

Louise Fortier
Présidente